

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2020

Présentation

Sommaire

SOMMAIRE.....	2
<i>I. Le compte administratif 2020.....</i>	<i>3</i>
A. Vue d'ensemble des résultats du compte administratif 2020	3
B. L'épargne	4
1) Solde de la section de fonctionnement.....	4
2) L'épargne brute	5
3) L'épargne nette.....	5
4) Evolution de la situation financière de la ville	5
C. Exécution du budget de fonctionnement	6
1) Recettes de fonctionnement.....	6
2) Dépenses de fonctionnement.....	8
D. Exécution du budget d'investissement	10
1) Dépenses d'équipement.....	10
2) Recettes affectées à l'équipement.....	10
<i>II. Affectation du résultat</i>	<i>10</i>

Le compte administratif (CA) retrace l'ensemble des mouvements, c'est-à-dire l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la Ville sur une année.

Il constitue le bilan financier de l'ordonnateur. Il permet de contrôler la gestion de la commune, de vérifier que les dépenses annoncées lors du budget primitif et des décisions modificatives sont bien celles réalisées.

Il se présente formellement de la même manière que le budget pour permettre des comparaisons. À ce titre, il comporte :

- le rappel des prévisions,
- le montant des mandats et des titres émis,
- les dépenses et recettes restant à réaliser,
- les résultats de clôture.

Le compte administratif 2020 termine donc le cycle annuel budgétaire puisqu'il a été précédé par :

- le débat d'orientations budgétaires tenu le 18 juin 2020.
- le vote du budget primitif 2020 qui exceptionnellement a été adopté le 2 juillet 2020.

Le compte administratif dégage un résultat

Ainsi, le compte administratif présente les résultats comptables de l'exercice. Une fois voté, le conseil municipal doit affecter les résultats qui seront intégrés au budget primitif ou lors d'un budget supplémentaire.

Le compte administratif doit être en concordance avec le compte de gestion

Parallèlement, le comptable public, est chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le maire. Celui-ci élabore le compte de gestion qui doit être strictement identique au centime près dans son montant global avec le compte administratif du Maire.

I. Le compte administratif 2020

A. Vue d'ensemble des résultats du compte administratif 2020

Le Compte administratif 2020 est marqué principalement par :

- Une maîtrise des dépenses de gestion (0.1%) par rapport à 2019 pour une légère augmentation des recettes de gestion (+ 0,36%) déduction faite du produit des cessions mobilières et immobilières et du résultat antérieur reporté.
- Un bon niveau de réalisation des recettes réelles de fonctionnement de 100%.
- Un niveau en baisse de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement de 85.7%.
- Un taux de mandatement des dépenses d'équipement de 59.8%.
- Une annuité nette de la dette de 6,6 M€.
- Une épargne nette de 3,541M€.

- Une stabilisation de la capacité de désendettement (7,94 années fin 2020 contre 7,48 années fin 2019).

Compte administratif 2020 ville	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
TOTAL	20 780 926,87	20 557 454,26	80 209 883,03	87 334 437,47	100 990 809,90	107 891 891,73
Report N-1	2 263 900,67			4 959 493,08	2 263 900,67	4 959 493,08
Restes à réaliser N	4 278 644,75	3 629 257,27			649 387,48	0,00
Résultat réel cumulé	3 136 760,76	0,00	0,00	12 084 047,52	0,00	8 947 286,76

B. L'épargne

1) *Solde de la section de fonctionnement*

	Prévu	Réalisé	Écarts
RECETTES réelles de l'exercice =	+86 263 760	+85 600 810	-0,8%
Produit des cessions =	+0	+308 750	
<i>Résultat antérieur reporté =</i>	+4 959 493	+4 959 493	
<i>Recettes pour ordre =</i>	+1 581 053	+1 424 877	
DÉPENSES réelles de l'exercice =	-79 858 168	-76 310 648	-4,4%
<i>Dépenses pour ordre =</i>	-12 946 138	-3 899 235	
EXCÉDENT BRUT =	+0	+12 084 048	

L'**excédent brut** de fonctionnement correspond au solde entre les recettes totales et les dépenses totales de fonctionnement comprenant les amortissements et reprises sur provisions, le produit des cessions d'immobilisations et le résultat antérieur reporté.
L'excédent brut est de 12,08 M €.

2) L'épargne brute

	Prévu	Réalisé	Écart
RECETTES =	86 263 760	85 600 810	-0,8%
DÉPENSES =	79 858 168	76 310 648	-4,4%
ÉPARGNE BRUTE =	+6 405 592	+9 290 162	+45,0%
<i>Taux d'épargne brute =</i>	7,4%	10,9%	

L'épargne brute correspond au solde entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement, mais sans les amortissements et reprises sur provisions, le produit des cessions d'immobilisations et le résultat antérieur reporté.

L'épargne brute est supérieure de 2.88 M € aux prévisions.

3) L'épargne nette

	Prévu	Réalisé	Écart
ÉPARGNE BRUTE =	+6 405 592	+9 290 162	+45,0%
Recettes financières =	+0	+3 883	#DIV/0!
Dépenses financières =	-5 756 438	-5 752 315	-0,1%
ÉPARGNE NETTE =	+649 154	+3 541 730	+445,6%

Recettes financières : Capital remboursé par Plaine Commune

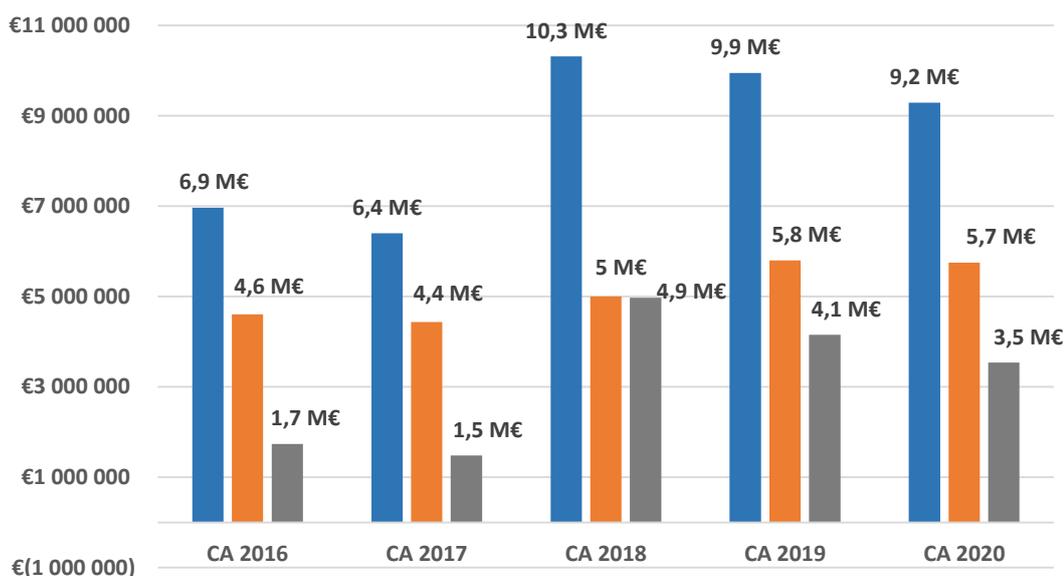
Dépenses financières : Remboursement du capital de la dette communale

L'épargne nette correspond à l'épargne brute moins le remboursement du capital de la dette.

L'épargne nette est supérieure de 2.89M € aux prévisions.

4) Evolution de la situation financière de la ville

	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
<i>Epargne brute</i>	6 969 851 €	6 404 992 €	10 313 890 €	9 952 716 €	9 290 162 €
<i>Remboursement en capital</i>	4 603 421 €	4 439 777 €	5 004 536 €	5 802 130 €	5 752 315 €
Capital récupéré	630 427 €	484 952 €	332 292 €	0 €	0 €
Recette financière	0 €	0 €	0 €	3 910 €	3 883 €
<i>Epargne nette</i>	1 736 003 €	1 480 263 €	4 977 062 €	4 154 496 €	3 541 730 €



C. Exécution du budget de fonctionnement

1) **Recettes de fonctionnement**

Les recettes réelles de fonctionnement sont constatées à hauteur de 85 909 560 €.

	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	EVOLUTION 2019/2020
70 Produits des services	4 619 759 €	4 302 119 €	4 676 551 €	4 351 622 €	3 234 982 €	-1 116 640 € -25,66%
73 Impôt et taxes	40 344 875 €	39 969 970 €	40 421 803 €	42 648 514 €	43 895 254 €	1 246 740 € 2,92%
74 Dotations, participations	20 545 038 €	21 252 802 €	21 473 667 €	23 080 504 €	23 368 929 €	288 425 € 1,25%
75 Autres produits de gestion courante	482 147 €	407 031 €	377 448 €	368 159 €	310 865 €	- 57 293 € -15,56%
76 Produits financiers	75 819 €	44 472 €	22 686 €	3 910 €	3 883 €	- 27 € -0,69%
77 Produits exceptionnels	615 976 €	1 119 594 €	910 814 €	1 294 345 €	976 371 €	- 317 974 € -24,57%
013 Atténuation de charges	329 001 €	64 032 €	157 506 €	659 988 €	545 368 €	- 114 620 € -17,37%
FCCT à restituer (Plaine commune)	13 571 847 €	13 617 669 €	13 657 171 €	13 517 445 €	13 573 907 €	56 462 € 0,42%
TOTAL DES RECETTES REELLES	80 584 462 €	80 777 689 €	81 697 646 €	85 924 487 €	85 909 560 €	- 14 927 € -0,02%

Remarque :

La forte baisse des produits des services est due à la fermeture des équipements publics pendant la période de confinement limitant la proposition de services publics facturables.

La fiscalité

Le produit fiscal augmente sur les 3 taxes (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et taxe foncière sur les propriétés non bâties) qui passe de 24 273 158 € en 2019 à 24 766 469 € en 2020, soit une augmentation de + 493 311 € soit +2.03%. Il est à noter que cela est le résultat d'une dynamique des bases d'impositions positive sans modification **des taux d'impositions** ;

Évolution des bases d'imposition :

BASES IMPOSITIONS				
	2019	2020	Variation en bases - 19/20	Variation en % 19/20
TH	37 053 892	38 962 164	1 908 272	5,15%
TFB	68 081 724	68 701 114	619 390	0,91%
TFNB	328 421	334 668	6 247	1,90%

PRODUITS IMPOSITIONS				
	2019	2020	Variation en € 19/20	Variation en % 19/20
TH	7 014 176 €	7 375 310 €	361 134 €	5,15%
TFB	17 198 618 €	17 329 647 €	131 029 €	0,76%
TFNB	60 364 €	61 512 €	1 148 €	1,90%
	24 273 158 €	24 766 469 €	493 311 €	2,03%

Les dotations

L'évolution des dotations institutionnelles est notamment marquée par :

- **Une hausse des concours de l'État de + 1 165 327 €**, avec une baisse de la DGF (Dotation forfaitaire) de - 109 194 € (-3.4%) et une croissance de la péréquation « verticale » de +1 274 521 € (+9,13%).

Parmi les recettes composant cette péréquation, la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale, destinée aux communes dont les populations sont le plus en difficulté, ne progresse que de +791 393 € (+6%) passant de 12 455 034 € en 2019 à 13 246 427 € en 2020.

- **Une hausse de la péréquation « horizontale » de +458 951€**, avec une hausse du Fonds de Solidarité des communes de la Région Île-de-France (FSRIF) qui passe de 4 683 737 € en 2019 à 5 081 081€ en 2020 (soit + 397 344 € et + 7,8%), qui n'est pas suffisante au regard de la fragilité de la population courneuvienne. Le Fonds de Péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), passe de 868 855 € en 2019 à 930 462 € en 2020 (+6,6%).

SIMULATION RECETTES 2020

	Population légale	Dotations	Péréquation verticale			Péréquation horizontale	
		DGF	DSU	DPV	DSIL	FSRIF	FPIC Attribution
2019	42 094	3 309 223 €	12 455 034 €	1 315 000 €	184 000 €	4 683 737 €	868 855 €
		79 €	296 €	31 €	4 €	111 €	21 €
2020	43 382	3 200 029 €	13 246 427 €	1 471 128 €	511 000 €	5 081 081 €	930 462 €
		74€ /hab.	305€ /hab.	34€ /hab.	12€ /hab.	117€ /hab.	21€ /hab.
		- 109 194 €	791 393 €	156 128 €	327 000 €	397 344 €	61 607 €
		-3,4%	+6,0%	+10,6%	+64,0%	+7,8%	+6,6%

Budget de l'État		Contributions des Villes
-109 194 €	+1 274 521 €	
+1 165 327 €		+458 951 €
+1 624 278 €		

2) Dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement sont constatées à hauteur de 76 310 647 €. Elles évoluent faiblement, à périmètre constant, de + 399 626 €, soit + 0,53% par rapport à 2019 :

	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	EVOLUTION 2019/2020	
011 Charge à caractère général	14 369 949 €	14 320 292 €	15 220 262 €	14 989 731 €	13 706 066 €	-1 283 665 €	-8,56%
012 Charges de personnel	38 984 186 €	40 172 224 €	39 159 444 €	40 765 468 €	41 548 708 €	783 240 €	1,92%
65 Autres charges d'activités	4 945 753 €	4 833 918 €	5 092 875 €	5 255 954 €	5 773 247 €	517 292 €	9,84%
66 Charges financières	909 800 €	1 003 700 €	988 769 €	912 935 €	908 818 €	- 4 117 €	-0,45%
67 Charges exceptionnelles	833 075 €	424 896 €	389 234 €	469 487 €	799 902 €	330 415 €	70,38%
FCCT à restituer (Plaine commune)	13 571 847 €	13 617 669 €	13 657 171 €	13 517 445 €	13 573 907 €	56 462 €	0,42%
TOTAL DES DEPENSES REELLES	73 614 610 €	74 372 699 €	74 507 755 €	75 911 021 €	76 310 648 €	399 627 €	0,53%

Remarque :

La forte baisse des « charges à caractère général » est due à la fermeture des équipements publics et à l'annulation de nombreuses activités ou événements en direction de la population pendant la période de confinement.

L'augmentation du chapitre « autres charges d'activités » correspond en partie à l'allocation apportée aux familles (100€ par enfant) pendant la période de confinement.

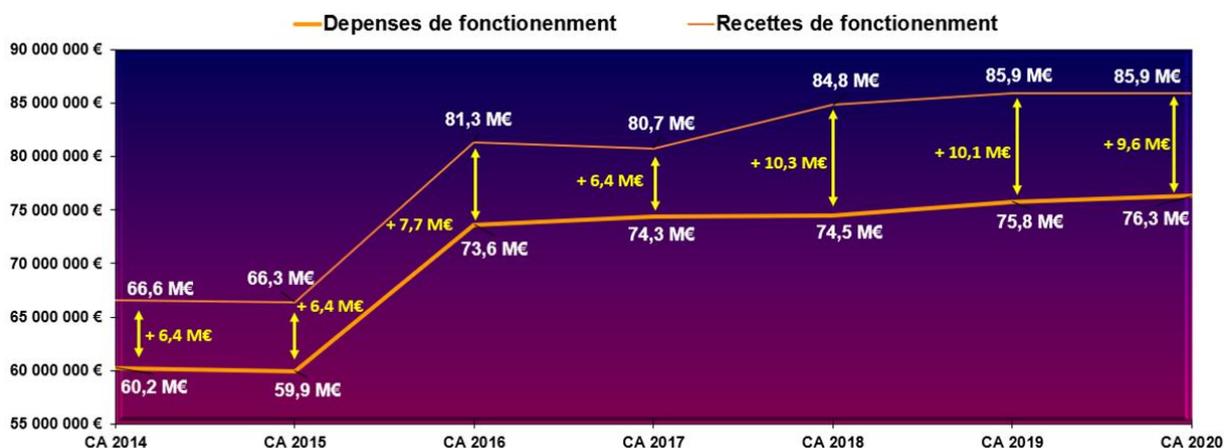
Cette évolution des dépenses est notamment marquée par :

- Une hausse de la masse salariale (rémunérations et cotisations sociales afférentes) qui augmente de 1,92%, passant de 40 765 468 € en 2019 à 41 548 708 € en 2020, soit + 783 240 € et 66,23 % du total des dépenses hors FCCT.

Les dépenses de personnel sont inférieures de 1 313 793 € à la prévision du Budget Primitif, alors même que chaque année, les dépenses de personnel augmentent mécaniquement sous l'effet, d'une part, des mesures de revalorisation touchant la carrière des agents (Glissement-Vieillesse-Technicité, 400 000 € environ, soit 1% de la masse salariale).

Une croissance maîtrisée a été rendue possible :

- Par des aménagements organisationnels, en valorisant la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences,
- par une gestion rigoureuse, par les services ; des emplois non permanents et le respect du cadrage budgétaire,
- par la maîtrise du nombre de vacations : centres de loisirs, CMS, etc.,
- par des difficultés de recrutement sur les postes d'encadrement et donc l'augmentation des postes vacants sur emploi permanent,
- par la baisse de l'absentéisme dans certains secteurs,
- Une maîtrise des autres dépenses de gestion (hors FCCT) (- 2,10%), qui passent de 20 715 172 € en 2019 à 20 279 214 € en 2020, soit – 435 958 € dont :
 - -8,56 % pour les charges à caractère général (13 706 065 €, soit – 1 562 162 €)
 - +3,06 % pour les subventions et participations (5 773 247 €, soit + 517 292 €)
 - +70,38 % pour les charges exceptionnelles (799 902€, soit + 330 415 €) ;
- Une baisse des frais financiers (intérêts de la dette communale et commissions d'emprunts, -0,45 %), qui passent de 912 935 € en 2019 à 908 818 € en 2020, soit – 4 117 €.



L'augmentation des recettes réelles de fonctionnement entre 2015 et 2016 est due aux flux financiers induits par la création de la Métropole du Grand Paris. Cette augmentation de recettes est reversée intégralement à l'EPT Plaine-Commune pour financer les transferts de compétences.

D. Exécution du budget d'investissement

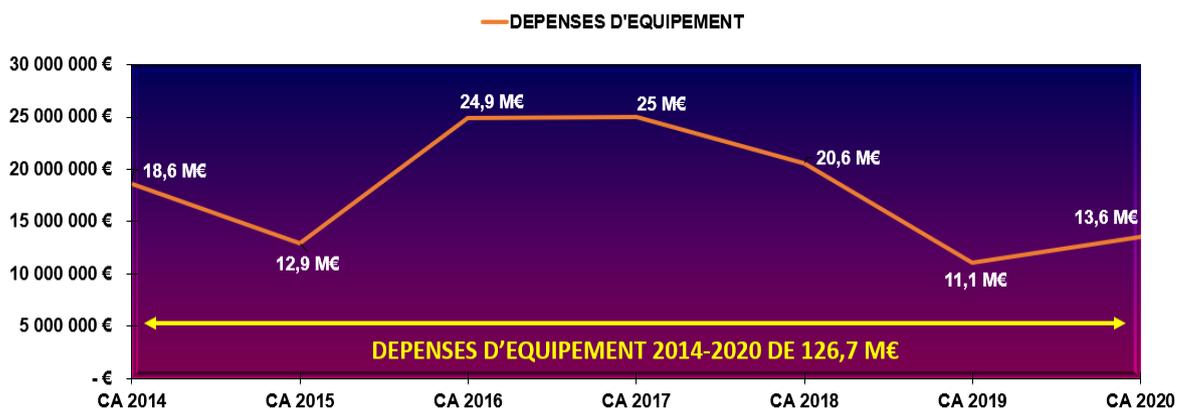
1) **Dépenses d'équipement**

- Les dépenses d'équipement ordonnancées (*hors remboursement de la dette communale*) se montent en 2020 à 13,6 M€ pour des prévisions totales à hauteur de 26,2 M€.
- Les dépenses restant à réaliser au 31 décembre 2020 s'élèvent à 4,2 M€ ; le report des crédits de paiement est dû notamment au décalage dans le lancement ou l'exécution des opérations.

DEPENSES D'EQUIPEMENT						
	PREVISION (BP+Reports+DM)	MANDATE	ECARTS	% EXECUTION	REPORTS	% REALISATION
2019	27 063 362,74 €	11 105 656,45 €	15 957 706,29 €	41,04%	6 640 655,00 €	65,57%
2020	26 222 122,30 €	13 590 951,21 €	12 631 171,09 €	51,83%	4 278 644,75 €	68,15%

2) **Recettes affectées à l'équipement**

- Les ressources affectées à l'équipement forment un montant de 16,6M€ pour des prévisions à hauteur de 23,2 M€.
- Les recettes restant à réaliser au 31 décembre 2020 s'élèvent à 3,6 M€.



II. **Affectation du résultat**

En **section de fonctionnement**, le résultat comptable à affecter est un excédent de **12 084 047,52 euros** :

	PRÉVU (BP + DM)	Réalisé (*)
Recettes =	92 804 306,05 €	92 293 930,55 €
Dépenses =	92 804 306,05 €	80 209 883,03 €
SOLDES (**) =	0 €	12 084 047,52 €
	<i>Écart</i> =	+12 084 047,52 €

(*) Y compris les cessions foncières

(**) Autofinancement dégagé (= Excédent brut) : prévu et réalisé

En **section d'investissement**, le résultat d'exécution budgétaire [recettes moins dépenses (réalisées et restant à réaliser)] fait ressortir un besoin de financement de **3 136 760,76 €** euros :

	PRÉVU (BP +reports + DM)	Réalisé	À reporter	EXÉCUTION
Recettes =	36 173 514 €	20 557 454,26 €	3 629 257,27 €	24 186 711,53 €
Dépenses =	36 173 514 €	23 044 827,54 €	4 278 644,75 €	27 323 472,29 €
SOLDES =	0 €	-2 487 373,28 €	-649 387,48 €	-3 136 760,76 €

Le **résultat global de clôture** fait ressortir un excédent disponible de **8 947 286,76 €** euros :

	PRÉVU (BP +reports + DM)	Résultat de l'exercice	Solde des reports	RÉSULTAT GLOBAL
Recettes =	128 977 820,05 €	112 851 384,81 €	3 629 257,27 €	116 480 642,08 €
Dépenses =	128 977 820,05 €	103 254 710,57 €	4 278 644,75 €	107 533 355,32 €
SOLDES =	0 €	9 596 674,24 €	-649 387,48 €	8 947 286,76 €

Le résultat de fonctionnement de 12 084 047,52 € permet de couvrir le besoin prévisionnel de financement des investissements égal à 3 136 760,76 €.

Il est proposé d'augmenter le besoin de financement des investissements 2020 après affectation à 5 000 000 € (au lieu de 3 136 760,76 €), il restera un solde disponible de 7 084 047,52 € en fonctionnement.